

Questions orales

neurs à une date déterminée? Puis-je supposer, s'il en est ainsi, que le but de ces manœuvres est de permettre au gouvernement de la Nouvelle-Écosse d'affirmer qu'il a conclu une entente avec le gouvernement du Canada relativement à la construction d'un deuxième quai pour conteneurs, un accord qui n'engage pas le gouvernement du Canada de façon précise?

M. Forrestall: Un accord conclu à des fins électorales.

M. Lang: Monsieur l'Orateur, je pense que le gouvernement de Nouvelle-Écosse peut compter sur la participation du gouvernement fédéral à la création d'un terminal pour conteneurs, lorsque sa réalisation deviendra nécessaire.

M. Stanfield: Donc ce sont des mots et rien d'autre.

M. Lang: Je répète que nous sommes pleinement d'accord pour dire qu'il va devenir nécessaire. Tout ce qui reste à savoir, c'est la date à laquelle il faudra le mettre en service. Évidemment le Conseil du Trésor n'a pas donné officiellement son accord. Mais des travaux préparatoires ont été effectués, qui permettront au gouvernement de Nouvelle-Écosse d'avancer la construction le moment venu.

HALIFAX—LE PROJET DE SECOND QUAI POUR CONTENEURS—
DEMANDE DE DISPOSITIONS POUR LA LIMITATION DES HEURES
D'EXPLOITATION

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au ministre des Transports. Le ministre voudrait-il tenir compte, dans le reste des négociations, que dans la circonscription de Halifax-East Hants, qui est touchée au premier chef par le développement de l'activité conteneur à Fairview Cove, les candidats des trois grands partis à l'élection générale de 1974 se sont prononcés contre la localisation à Fairview Cove. Mais si comme il est à prévoir, c'est cet endroit qui sera retenu, je demanderai que l'exploitation soit limitée à des heures raisonnables. Je prie le ministre de négocier sur ce point avec la province de Nouvelle-Écosse.

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, tout ce que je puis faire pour l'instant, c'est de prendre note de cette demande. Je verrai ce qu'il est possible de faire sur le plan de l'exploitation.

HALIFAX—L'ALLÉGATION RELATIVE À LA SIGNATURE D'UNE
ENTENTE POUR LA CONSTRUCTION D'UN SECOND QUAI POUR
CONTENEURS

M. J. M. Forrestall (Darmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, j'ai moi aussi une question supplémentaire à poser au ministre des Transports relativement à la réalisation du terminal pour conteneurs. Le ministre veut-il nous dire ce qu'il pense de la déclaration faite il y a une heure par le ministre de l'Industrie de la Nouvelle-Écosse, qui annonçait à la population de la Nouvelle-Écosse et de Halifax la signature, au cours de la semaine écoulée, d'un accord avec Ottawa relativement à la construction du second terminal de conteneurs.

Une voix: Qui ment?

[M. Stanfield.]

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas vu le compte rendu de cette déclaration, mais je suppose qu'elle concerne l'accord portant sur les travaux de terrassement, qui doivent démarrer presque immédiatement.

* * *

L'ÉNERGIE

LE PIPE-LINE DU NORD—L'ABANDON POSSIBLE DU PROJET DE
CONSTRUCTION PAR LES ÉTATS-UNIS—DEMANDE DE
PRÉCISIONS

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre. Le correspondant du *Financial Post* à Washington a laissé entendre que le gouvernement américain envisageait sérieusement de remettre à plus tard le transport du gaz naturel de Prudhoe Bay. L'un des experts du gouvernement en matière d'énergie aurait dit qu'on envisageait vraiment de ne pas construire de pipe-line du tout et M. James Schlesinger, conseiller de M. Carter en matière d'énergie, aurait dit à plusieurs spécialistes de la question, toujours selon le même article, de «penser sérieusement à la possibilité de ne pas construire de pipe-line». Le premier ministre a-t-il appris soit de M. Basil Robinson, commissaire fédéral au pipe-line, soit d'autres sources, que le gouvernement américain pensait sérieusement à abandonner le projet de ce pipe-line, ou à remettre sa réalisation à plus tard? Quels renseignements peut-il donner à la Chambre à ce sujet?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Non, monsieur l'Orateur. Je n'ai rien entendu de semblable, mais naturellement je vais me renseigner auprès des ministres directement concernés et, si je découvre le contraire, j'en informerai le député.

● (1500)

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Étant donné que la Chambre doit débattre en début août la question du pipe-line, il serait extrêmement utile aux députés de savoir si le gouvernement américain envisage sérieusement de ne pas aller de l'avant ou de reporter le début des travaux, ce qui nous permettrait d'avoir plus de temps pour régler les revendications des autochtones. Je demande donc au premier ministre s'il peut s'engager à obtenir ce renseignement et à le transmettre à la Chambre, si possible avant la tenue du débat sur le pipe-line, ou de reporter celui-ci jusqu'à ce que nous sachions à quoi nous en tenir.

M. Trudeau: Exactement, monsieur l'Orateur. Le point que fait valoir le député est très valable. Si ses renseignements sont exacts, il se pourrait que nous n'ayons pas besoin de revenir début août. Nous pourrions peut-être finir cette partie de la session aujourd'hui ou demain, du moins nous l'espérons. J'ai signalé que je ne possédais pas le renseignement en question. Je sais par contre que M. Basil Robinson, dont a parlé le député, doit se rendre à Washington la semaine prochaine pour y rencontrer l'homologue de M. Schlesinger. Je veillerai à ce qu'il se renseigne sur le point soulevé par le député.